
Visites en EHPAD : Les Fédérations saluent la décision du Gouvernement

Le 19 avril, Olivier Véran, Ministre des Solidarités et de la Santé a annoncé la [réouverture progressive des EHPAD aux familles](#) et la non prise en compte du critère de l'âge pour le déconfinement. Suite à ces déclarations, **les Fédérations FNAQPA, FNADEPA, ADPA et Synerpa, ont pris la parole afin de saluer ces mesures.**

L'AD-PA salue l'écoute et la décision de l'Etat

« L'AD-PA avait dès le mois de mars indiqué qu'il convenait de trouver un juste équilibre entre santé physique et psychique dans le cadre du confinement et obtenu en ce sens la saisine du CCNE sur ce sujet.

Elle tient donc à saluer la décision de l'Etat de ré-ouvrir la possibilité de visites de familles et proches au sein des établissements pour personnes âgées.

Cette décision très encourageante, compte tenu du nécessaire prolongement du confinement sur les semaines à venir, devra également permettre d'en adapter les modalités afin que les kinésithérapeutes et bénévoles puissent également ré-intervenir pour préserver et accompagner autonomie à la marche et de temps de vie sociale.

L'Etat a enfin parfaitement raison de rappeler le très grand engagement des professionnels des établissements et services à domicile pour personnes âgées et devra donc parallèlement engager un renfort significatif des équipes, notamment en temps de psychologues pour soutenir personnes âgées, familles et professionnels. »

La FNAQPA se félicite qu'Olivier Véran ait accédé à ses demandes

« Suite aux annonces hier du Ministre des Solidarités et de la Santé Olivier Véran, la FNAQPA se félicite que ce dernier ait accédé à ses demandes émises par communiqué de presse dès le lendemain de l'intervention télévisée du Président de la République du 13 avril, puis lors d'une réunion organisée le 15 avril avec le Premier Ministre, le Ministre de la Santé et des Solidarités et plusieurs autres fédérations.

La FNAQPA approuve tout d'abord la décision du Ministre de ne pas se baser sur le critère de l'âge pour organiser le déconfinement progressif de nos aînés. Consciente par ailleurs que le confinement reste la seule solution pour lutter efficacement contre la propagation du virus, la FNAQPA continuera de formuler la même recommandation de prudence aux personnes âgées à domicile et en Résidence Autonomie.

La FNAQPA se félicite également que Monsieur Véran ait accédé à sa demande de réouverture progressive des EHPAD aux familles des résidents, qui doit bien sûr être

priorisée pour les personnes en fin de vie et celles souffrant fortement de l'isolement, et être organisée dans le respect des mesures barrières. A ce sujet la Fédération salue le rapport de Jérôme Guedj réalisé en si peu de temps ainsi que sa proposition de mode opératoire d'organisation des visites qui, s'il peut être compliqué à mettre en place dans certains établissements, paraît répondre au difficile mais néanmoins nécessaire équilibre à trouver entre le fait de faire barrière au virus et celui de faire barrière à la dépression de certains résidents. »

La FNADEPA se réjouit de la réouverture encadrée des établissements pour personnes âgées aux familles, professionnels libéraux et bénévoles

« La Fédération nationale des associations de directeurs d'établissements et services pour personnes âgées (FNADEPA) salue l'annonce du ministre des Solidarités et de la Santé d'autoriser un retour encadré des visites dans les établissements pour personnes âgées, sous la responsabilité des directeurs.

La FNADEPA avait en effet alerté le Ministre sur les effets psychologiques du confinement pour les personnes âgées vulnérables, et préconisé une telle réouverture des visites.

Cette décision est ainsi un soulagement, car elle va permettre aux familles de voir leurs proches en Ehpad et résidences autonomie dans le respect des mesures de sécurité sanitaire. Elle appelle les familles à la compréhension quant au délai de mise en oeuvre de ces visites et au respect des procédures établies par l'établissement.

La FNADEPA travaillait sur ce sujet depuis plusieurs jours, contribuant au rapport de Jérôme Guedj sur la lutte contre l'isolement des personnes âgées pendant le confinement, sur lequel s'appuie le nouveau protocole officiel relatif aux consignes applicables sur le confinement dans les établissements et unités de soins de longue durée. Elle regrette toutefois la soudaineté de la mise en oeuvre annoncée qui a pu mettre des directeurs dans des situations délicates vis-à-vis de quelques familles.

La FNADEPA se félicite aussi de la possibilité de faire intervenir de nouveau, de manière très encadrée et sur décision du directeur, des bénévoles formés et des professionnels libéraux strictement indispensables à la préservation de l'autonomie des résidents (dont les masseurs-kinésithérapeutes, les pédicures-podologues et les orthophonistes), demande portée par la FNADEPA depuis plusieurs semaines auprès du ministère. »

Le Synerpa encourage certains établissements à « reporter » l'ouverture aux familles

Malgré l'enthousiasme des autres fédérations, pour Florence Arnaiz-Maumé, déléguée générale du Synerpa, cette décision ne doit pas être prise à la légère. Ainsi, **le Synerpa en appelle à la responsabilité des directeurs et invite les établissements qui ne seraient pas en mesure de garantir un protocole sanitaire suffisant à ne rouvrir qu'au mois de mai.**

« C'est le directeur qui est civilement et pénalement responsable de ce qui se passe, c'est pour ça qu'aujourd'hui on leur recommande de ne pas rouvrir s'ils ne se sentent pas prêts » déclare Florence Arnaiz-Maumé, déléguée générale du Synerpa, si la mise en place de mesures sécuritaires fortes ne peuvent pas être mises en place immédiatement dans les EHPAD. »